

Le lien commun

Le bulletin d'information
de la **Communauté de Communes du Pays de Questembert**



► Un nouveau site Internet pour la Communauté de Communes

Avec un site Internet datant de 2001, la Communauté de Communes a souhaité, depuis plus d'un an maintenant, remettre au goût du jour ce support de communication. Devenu obsolète, l'ancien site est remplacé par un site plus dynamique avec un accès à l'information plus facile. Comme vous le savez déjà, depuis le 1^{er} janvier 2010, la communauté de communes s'est réorganisée avec l'intégration des services du SIVOM, l'occasion idéale pour lancer ce nouveau projet. Après plusieurs mois de travail entre la commission Communication et l'agence Raccourci, vous disposez désormais, d'un outil répondant aux

attentes de chacun. Sans oublier que ce site est aussi un outil de communication « communale » permettant aux communes de disposer d'un mini-site Internet (voir Dossier page 5).

La communication communautaire, c'est également un bulletin d'information distribué aux habitants du territoire par la poste. La Communauté de Communes éditera son bulletin d'information deux fois par an (mai et octobre) contre un bulletin auparavant. Pour ceux qui ne résident pas sur le territoire, le bulletin est téléchargeable sur le site Internet www.pays-questembert.fr ■

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



n° 3 ► oct. 2010

Sommaire

Mémento & édito	2	Gérontologie	6
Économie		Enfance jeunesse	6
Aménagement du territoire	3	Logement	7
Dossiers : La gestion des déchets	4	Culture	8
Nouveau site internet	5		

Mairie de Berric

Lundi, mardi & jeudi > 9h-12h & 13h30-17h30
 Mercredi > 9h-12h
 Vendredi > 9h-12h & 13h30-16h30.
 Coordonnées
 Tél. 02 97 67 01 37 - Fax 02 97 67 02 79
 mairie.berric@wanadoo.fr
 Maire André Fégeant

Mairie de Caden

Lundi, mardi & vendredi > 8h-12h & 13h30-17h
 Mercredi, jeudi & samedi > 8h-12h
 Coordonnées
 Tél. 02 97 67 82 20 - Fax 02 97 67 85 11
 mairie.caden@wanadoo.fr
 Maire Bernard Chauvin

Mairie de Le Cours

Lundi au vendredi > 14h-17h
 Coordonnées Tél./Fax 02 97 67 21 72
 mairie.lecours@wanadoo.fr
 Maire Paul Soulard

Mairie de Pluherlin

Lundi au vendredi > 8h-12h30 & de 13h30 à 17h
 Samedi > 8h30-12h
 Coordonnées
 Tél. 02 97 43 31 35 - Fax 02 97 43 37 92
 pluherlin@wanadoo.fr
 Maire Alain Richard

Mairie de Molac

Lundi > 9h-12h & 14h-18h
 Mardi & mercredi > 8h30-12h
 Jeudi > 8h30-12h & 13h30-18h
 Vendredi > 8h30-12h & 13h30-17h
 Samedi > 9h-12h
 Coordonnées
 Tél. 02 97 45 72 35 - Fax 02 97 45 70 57
 commune.molac@wanadoo.fr
 Maire Marie-Thérèse Luherne

Mairie de Limerzel

Lundi au vendredi > 8h30-12h30 & 14h-18h
 Vendredi > 8h30-12h30 & 14h-17h
 Mercredi > 8h30-18h
 Coordonnées
 Tél. 02 97 66 20 52 - Fax 02 97 66 17 99
 mairie.limerzel@wanadoo.fr
 Maire Gilbert Perrion

Mairie de Questembert

Lundi au vendredi > 8h45-12h15 & 14h-17h
 Samedi > 9h-12h
 Coordonnées
 Tél. 02 97 26 11 38 - Fax 02 97 26 54 15
 accueil@mairie-questembert.fr
 Maire Paul Paboeuf

Mairie de La Vraie-Croix

Lundi > 13h30-17h
 Mardi, mercredi, jeudi & vendredi > 9h-12h & 13h30-17h
 Samedi > 9h-12h
 Coordonnées
 Tél. 02 97 67 23 62 - Fax 02 97 67 29 28
 lavraie-croix.mairie@wanadoo.fr
 Maire Monique Danion

Mairie de Lauzach

Lundi, mardi, jeudi & vendredi > 8h30-12h30 & 13h30-17h30
 Mercredi > 8h30-12h30 Samedi > 9h-12h.
 Coordonnées
 Tél. 02 97 67 05 00 - Fax 02 97 67 04 65
 mairie.lauzach@wanadoo.fr
 Maire Patrice Le Penhuizic

Mairie de Larré

Lundi > 8h30-12h30 & 14h-17h30
 Mardi, mercredi & vendredi > 8h30-12h30 & 14h-18h
 Jeudi & samedi > 8h30-12h30
 Coordonnées
 Tél. 02 97 67 20 50 - Fax 02 97 67 26 90
 mairielarre@wanadoo.fr
 Maire André Sérazin

Mairie de Malansac

Lundi > 8h30-12h30
 Mardi, mercredi & vendredi > 8h30-12h30 & 14h-18h
 Samedi > 9h-12h
 Coordonnées
 Tél. 02 97 66 21 14 - Fax 02 97 66 17 64
 mairie.malansac@wanadoo.fr
 Maire François Hervieux

Mairie de Rochefort-en-Terre

Lundi, mercredi & samedi > 9h-12h
 Mardi, jeudi & vendredi > 9h-12h & 14h-17h
 Coordonnées
 Tél. 02 97 43 32 81 - Fax 02 97 43 38 52
 mairie.rochefort-en-terre@wanadoo.fr
 Maire Jean-François Humeau

Mairie de Saint-Gravé

Lundi, mardi, jeudi, vendredi & samedi > 8h30-12h30
 Mercredi > 9h-12h
 Coordonnées
 Tél. 02 97 43 52 45 - Fax 02 97 43 52 61
 mairie-st-grave@wanadoo.fr
 Maire Marie-Odile Colineaux



Paul Paboeuf
 Président de la Communauté
 de Communes de Questembert

La communauté et son territoire achevé

Avec l'intégration de Rochefort-en-Terre, le territoire communautaire est désormais achevé. Treize communes, un peu plus de 20000 habitants aujourd'hui. Mais il reste beaucoup à faire pour que le projet communautaire soit véritablement partagé par tous : entre les plus anciens, qui ont participé à la fondation de la communauté et les nouveaux, aussi bien les élus issus des dernières élections, que les délégués des communes qui viennent d'entrer, il faut construire ensemble la cohésion, ce qui ne veut pas dire l'unanimité. De réunions de bureau en conseils, de comités consultatifs en validation d'actions, les personnalités se confrontent et s'enrichissent pour fédérer une volonté commune de progrès.

Sur le plan plus pratique, dans l'année qui se termine, nous avons été mobilisés dans la nouvelle organisation des services puisque SIVOM et Communauté ne font plus qu'une seule entité. D'autant que nous avons choisi de recruter des spécialistes sur des missions particulières : agenda 21/projet de territoire, communication sur la mise en place de la redevance incitative, et demain agent de développement économique.

Les élus qui avaient des responsabilités dans l'exécutif du SIVOM ont été confirmés dans des fonctions comparables à la Communauté de Communes ; il n'y a donc pas de doublons. Le conseil communautaire a cependant, sur ma proposition, validé la création d'une vice-présidence au tourisme, tant il est vrai que nous allons avoir là un chantier de première importance : fusionner en une seule les deux associations « office de tourisme », mener une politique de promotion de tout le territoire avec l'appui du directeur recruté au début de l'année, explorer les possibilités d'obtenir le label « pays d'art et d'histoire », etc.

Les gros dossiers ne manquent pas. Si le centre d'arts de Caden est maintenant terminé, il va falloir le faire vivre. Le chantier de la piscine de Beausoleil avance bien et il s'achèvera au printemps ; cela suppose une nouvelle organisation pour un équipement plus grand, avec des systèmes qui devront être rodés. La mise en place de la redevance incitative, initiée par François Hervieux, va mobiliser les élus et les personnels. Dans le domaine du développement économique, les extensions de la Chaussée à Malansac et de Kervault Est à Questembert sont en cours de démarrage. Et il faudra « vendre » cette offre à des entrepreneurs pour les amener à s'installer chez nous, pour créer de l'emploi et de la richesse pour tous. L'étape suivante est en cours de réflexion : il s'agira d'aménager le secteur de la gare de Questembert, en intégrant les anciens locaux de la CAM, les terrains achetés à Evialis ainsi que les accès à la gare SNCF. Projet complexe qui nous obligera à travailler avec la commune de Questembert, la Région Bretagne mais aussi la SNCF et RFF (Réseau Ferré de France).

Et je n'oublie pas le démarrage de l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat), la mise en réseau des médiathèques, le développement de notre politique enfance jeunesse, le nouveau site internet communautaire...

Du pain sur la planche, mais une ambition partagée par les élus, les personnels et tous les acteurs du territoire, ce qui est un gage de réussite.

Paul Paboeuf

Développement économique

Dans le cadre de sa compétence Développement économique, la Communauté de Communes a décidé de lancer un recrutement de « chargé de mission » pour permettre de développer tout le service économique.

Au travers de ce recrutement, elle entend ainsi prospecter et accueillir de nouvelles entreprises,

promouvoir notre territoire et commercialiser nos terrains en zones d'activités. Cette mission de développement économique reste très importante, il s'agit en effet de mettre en œuvre la politique définie par la collectivité. Le chargé de mission aura aussi la tâche d'animer et d'assurer le secrétariat du club des entrepreneurs. Pour information : recrutement en cours. ■

Forum des métiers 4^e édition !

Le club des entrepreneurs du pays de Questembert lance pour la 4^e édition, un forum des métiers qui se déroulera le 4 février 2011. Toutes les entreprises souhaitant y participer sont invitées à contacter le secrétariat du Club au 02 97 26 06 07 ou les responsables de pôles.



- Pôle Bâtiment : Mme Isabelle LE CADRE et Mme Stéphanie MANGATA
- Pôle Services : M. Thierry LE CALVEZ
- Pôle Agriculture : GVA
- Pôle Travaux Publics : M. Ange LE GLAUNEC et M. Jean-Louis LE MALEFAN

- Pôle Commerce : M. Laurent DIEMER
- Pôle Métiers de la bouche : Mme Audrey HENRY
- Pôle paramédical : Mme Laurence CHEVALIER
- Pôle Administration / Culture / animation : Mme Danielle HAVARD, M. Mickaël CHEVRIER et Jacqueline GOUDY

Le forum a pour objectif de présenter aux élèves de la 4^e à la seconde, les différents métiers présents sur le territoire. Il sera également ouvert aux élèves en classe de première et terminale pour leur permettre de finaliser leur orientation. ■

Développement durable

Les élus de la Communauté de Communes ont travaillé en collaboration avec le cabinet Futuroouest à l'élaboration d'un projet de territoire.

Cette réflexion a abouti au choix d'un scénario de développement pour la communauté de communes jusqu'en 2022. Afin de mener à bien ce pro-

jet de territoire, Tangi CHEVAL a été missionné pour élaborer avec les élus un plan d'actions cohérent avec le scénario retenu. ■

Tangi CHEVAL
t.cheval@pays-questembert.fr
02 97 26 59 51



➤ Du côté de... « La Piscine de Beausoleil »

C'est ainsi que la future piscine communautaire a été baptisée, tout simplement. Et pour celles et ceux qui seraient trop impatients, les photos des travaux sont visibles sur le site internet de la Communauté de



Communes www.pays-questembert.fr

En attendant les premières baignades prévues au printemps prochain, les élus et le personnel travaillent sur le futur fonctionnement de la structure (horaires, activités, cours...). Pour toutes suggestions, vous pouvez contacter Alain LERAY, Directeur de la piscine au 02 97 26 66 60.

Un point sur...

Les travaux en zones d'activités

➤ Extension des zones d'activités

La Communauté de Communes a lancé deux marchés d'extension de zones d'activités : un à Questembert concernant la zone de Kervault Est et l'autre à Malansac pour le Parc d'Activités de La Chaussée. Les travaux vont débuter fin octobre et devraient se terminer au printemps 2011. Pour tous renseignements : Danielle HAVARD au 02 97 26 59 51.



Extension ZA de Kervault Sud Est



PA de La Chaussée à Malansac

➤ Une signalétique commune



L'ensemble des zones d'activités de la communauté de communes va être équipé d'une signalétique commune précisant le nom des entreprises présentes sur les zones. Vous pourrez les remarquer en entrée de zone dès le mois de Novembre.

La gestion des déchets

► Qui s'occupe de nos déchets sur la Communauté de Communes ?



En haut à gauche :
 Amaury MABIT Chargé de prévention
 Nadège CARRIERE Chargée du suivi fichiers et facturation
 Christelle PESTEL Chargée de Communication
 En bas : Samuelle MARIE Responsable service Déchets
 Et Guénaël LABAS Adjoint technique

La compétence de la Communauté de Communes en matière de déchets concerne la collecte. Le traitement a été confié au System qui gère le nouveau centre de tri récemment construit zone du Prat à Vannes.

La collecte des ordures ménagères est assurée par 3 chauffeurs et 3 agents de collecte. Celle des déchets recyclables par 2 chauffeurs en charge du vidage des points d'apport volontaire et des caissons de déchetterie. Le gardiennage de la déchetterie et des éco-stations est assuré par 3 agents. Ce sont donc environ 15 personnes (avec le personnel administratif) qui, chaque jour, travaillent pour le service déchets.

Le passage à la redevance incitative a nécessité l'acquisition d'un camion benne supplémentaire pour les ordures ménagères. Cela porte à 3 le nombre de camions de collecte (2 pour les ordures ménagères et 1 pour la collecte sélective). Vous les verrez sillonner le territoire en arborant un visuel haut en couleurs.

► Christelle PESTEL a rejoint nos équipes



Après 8 années passées dans le privé, dans le secteur de la gestion des déchets et un passage au Conseil général du Morbihan, Christelle Pestel a été embauchée par la Communauté de Communes le 19 juillet pour la mise en place de la communication liée à la redevance incitative.

Le succès du passage à ce nouveau mode de financement du service déchets repose sur une bonne compréhension du projet par toute la population et sur sa coopération.

Réunions publiques, articles dans les bulletins municipaux et dans le bulletin communautaire, articles dans la presse, adresse mail spécifique (dechets.cdc@orange.fr) pour les questions relatives aux déchets sont autant de moyens de vous donner la parole et de vous apporter les réponses que vous êtes en droit d'attendre. Christelle participera également à la distribution des bacs gris, des sacs jaunes et des consignes à partir de fin octobre.



► Ayez le réflexe compost !

L'automne est là. C'est le moment de tailler les haies, ramasser les premières feuilles mortes pour préparer son jardin à sommeiller durant tout l'hiver.

Et si c'était l'occasion de vous mettre à faire votre compost ?

Déchets de cuisine (épluchures de fruits et légumes, restes de repas, sachets de thé, marc de café...), déchets du jardin (tailles de haies, feuilles mortes, déchets du potager...) sont autant d'éléments qui vous permettront d'obtenir facilement un bon compost.

Le saviez-vous ? 30 % des déchets contenus dans notre poubelle grise sont des déchets putrescibles qui pourraient devenir un engrais naturel pour nos jardins (compost).

Comment obtenir gratuitement un composteur ? En vous adressant à la Communauté de Communes située 16 avenue de la Gare à Questembert - 02 97 26 59 51.

Opération « Foyers témoins »

Dans le cadre du programme local de prévention des déchets mené en partenariat avec l'ADEME, la Communauté de Communes du Pays de Questembert lance sa première opération « foyers témoins ». Une façon de prendre conscience de ce que l'on jette et de se rendre compte que faire attention n'est pas si compliqué !

Quel est le principe de cette opération ?

Il est très simple. La Communauté de Communes propose aux personnes volontaires (personnes seules, familles...) de s'engager à peser les déchets qu'ils produisent sans changer leurs habitudes dans un premier temps.

La deuxième phase consiste pour ces volontaires à mettre en place des gestes simples qu'ils choisissent en fonction de leur mode de vie, pour leur permettre de réduire leur production de déchets. Éviter les produits jetables à usage unique, privilégier les produits au détail ou en vrac, coller un "stop pub" sur sa boîte aux lettres, composter ses déchets organiques ou encore boire l'eau du robinet sont autant de réflexes faciles à mettre en œuvre. En règle générale, les familles volontaires parviennent à réduire leurs déchets sans grande difficulté. Dans certains cas, cette réduction peut atteindre jusqu'à 50 % !

Autre avantage : elle est également souvent synonyme d'économies !

Quels sont les objectifs ?

- évaluer l'efficacité des gestes de prévention en identifiant les leviers d'actions possibles ;
- montrer qu'il est possible et accessible à chacun d'entre nous d'adopter des gestes simples de prévention ;
- partager l'expérience des foyers témoins avec l'ensemble des foyers du territoire.

13 foyers ont répondu à l'appel. Ils ont participé à une réunion au mois de septembre et se sont vus remettre un kit d'outils pour les aider dans leur nouvelle mission (balance, sac cabas, tableau à compléter...).

Plus d'informations : Amaury au 02 97 26 51 14 ou amaury-cdc@orange.fr

Un nouveau site internet



► Pourquoi un site internet ?

Avec l'évolution des technologies, Internet est devenu un mode de communication incontournable. Beaucoup d'entre nous ont désormais le réflexe Internet pour obtenir une information. Aussi, la communauté se doit d'offrir aux internautes, un site dynamique, simple et facile d'accès. Grâce à cet outil, la diffusion de l'information est plus rapide et plus large. La Communauté de Communes dispose d'un site Internet depuis 2001 et attache beaucoup d'importance à la communication.

L'idée de créer un nouveau site Internet est venue fin 2008 au moment où le comité consultatif Développement économique portait une réflexion sur le développement de la Communauté de Communes. « Comment faire venir les entreprises sur notre territoire ? ». Pour y répondre, plusieurs suggestions ont été apportées notamment celle d'améliorer la communication en utilisant les nouvelles technologies. Le site Internet dont disposait la communauté de communes ne permettait pas de promouvoir le territoire correctement, l'idée a donc été soulevée de refaire un site internet plus actuel. Devenu obsolète, l'ancien site disparaît donc au profit d'un site plus moderne et surtout interactif.

► Le travail du comité consultatif Communication

Après validation par le conseil communautaire, le comité consultatif Communication, chargé de mettre en œuvre ce changement, a travaillé pendant plusieurs mois. Pour se faire aider dans la définition des besoins et pour élaborer le cahier des charges nécessaire au lancement de l'appel d'offres, un assistant a été nommé. L'appel d'offres lancé début 2010 a permis d'auditionner plusieurs candidats et de retenir l'Agence Raccourci de La Rochelle pour la création de notre nouveau site Internet.

► La création du site Internet

A la base, il y a la structure de la collectivité, ses compétences et ses différents services. Ensuite, quelques réflexions : « Qui souhaite-t-on atteindre avec le nouveau site ? », « Que voulons-nous mettre en avant ? », « Quelle information devons-nous trouver rapidement ? »...

Toutes ces questions ont fait l'objet de débat et de choix entre les élus et les différents comités consultatifs. En fonction des choix validés par le comité Communication, l'agence Raccourci nous a fait plusieurs propositions. Beaucoup de rencontres et d'échanges ont été nécessaires avant de valider la page d'accueil. En effet celle-ci est très importante en terme d'image pour la collectivité.

► Comment est organisée la page d'accueil ?

Une colonne de gauche avec :

- le logo de la Communauté de Communes ;
- l'accès à des menus spécifiques ;
- une partie agenda dans laquelle figurera le calendrier des différents évènements du territoire.

Une partie centrale avec :

- une barre des menus ;
- le choix d'un diaporama photo pour dynamiser le site et lui donner une attractivité touristique ;
- une partie « Actualités » ;
- un texte de présentation.

Une colonne de droite avec :

- un moteur de recherche ;
- une carte interactive ;
- un accès aux sites communaux.

► L'annuaire des entreprises et des associations

La Communauté de Communes met à disposition des entreprises et des associations du territoire un formulaire de préinscription afin de paraître sur le site dans les annuaires en ligne. Toutes les entreprises et associations du territoire sont invitées à se pré-enregistrer par le biais du formulaire en ligne. Ces inscriptions seront ensuite validées par la Communauté de Communes.

Pratique : vous trouverez l'onglet Annuaire dans la partie gauche de la page d'accueil, choisir l'annuaire dans lequel vous souhaitez être présent et complétez la fiche identité. ■

Pratique

► Adresse du site
www.pays-questembert.fr

► Mise en ligne : octobre/novembre 2010

Le relais gérontologique

« A quelles aides puis-je prétendre pour rester plus facilement à domicile ? Ai-je le droit à l'allocation personnalisée d'autonomie ? Où trouver la liste des établissements d'hébergement du Morbihan ? ... »

Depuis son ouverture au public, en février 2008, l'activité du relais gérontologique n'a cessé de croître, en passant de 100 demandes à 200 demandes par an. Les familles ou personnes âgées rencontrées sont souvent désemparées devant la complexité des démarches et ignorent parfois les nombreuses possibilités offertes sur le territoire en terme d'hébergements, de services, de prises en charge financière... Le relais centralise toutes ces informations, oriente et accompagne les personnes dans leurs démarches. Pour mobiliser les ressources sanitaires, sociales et autres autour des besoins des personnes âgées de plus de 75 ans (ou handicapées ou dont l'état de santé nécessite une prise en charge complexe), la Communauté de Communes va engager une réflexion avec les acteurs de santé locaux pour que l'action du réseau de santé du Val d'Oust soit étendue sur l'ensemble du territoire communautaire d'ici la fin cette année 2010. Relais Gérontologique de la Communauté de Communes du Pays de Questembert - 5 place du Gén. de Gaulle - 56230 Questembert 02 97 26 61 50 - cdc.questembertsenior@orange.fr ■

Orchestre, chœurs, ballets des 4 grandes régions cosaques

Le Comité de Liaison des associations de retraités et personnes âgées (CLARPA) du Morbihan s'est associé à VB Productions pour vous proposer « Orchestre, chœurs et ballets des 4 grandes régions cosaques »

Samedi 13 novembre 2010

à 15h à l'Espace 2000 de Grand-Champ - 27 €/ pers.

Une possibilité de transport est proposée par le relais gérontologique de la Communauté de Communes du Pays de Questembert pour 8 € par personne au départ de Malansac et Questembert.

Renseignements 02 97 26 61 50



La politique enfance jeunesse

Faisant suite au diagnostic partagé réalisé fin 2009 sur le territoire communautaire, la présentation du bilan des travaux et la restitution de la synthèse ont permis aux élus de se positionner sur la politique globale de la communauté en matière d'enfance jeunesse. Ainsi lors du conseil communautaire du mois de mai 2010, les élus ont adopté un scénario d'organisation territoriale au service de ce projet de politique globale petite-enfance / enfance et jeunesse.

► Une volonté commune

Pour y parvenir, les élus et l'ensemble des participants s'engagent à :

- respecter l'existant ;
- partir de ce qui marche ;

- mutualiser les compétences ;
- instaurer un esprit d'équipe ;
- clarifier la mission et le rôle de la coordination.

► Les moyens mis en œuvre

Pour cela, le conseil communautaire a décidé de renforcer sa compétence Coordination et de lancer sur le territoire le nouveau dispositif expérimental pour une période de deux ans. Cela va se traduire par le recrutement direct d'un coordinateur enfance jeunesse pour les 7 communes autour de Questembert. Des référents thématiques seront nommés sur le territoire pour étudier les besoins de la population, pour élaborer des projets et chercher des co-financements... ■

Projet Zarina Khan

Le 20 novembre, jour anniversaire de la convention internationale des Droits de l'Enfant, aura lieu la représentation de « Socrate, le Retour », par les enfants du collège de Malansac (les 5ème entrés en 4^e).



► « Socrate, le Retour », le 20 novembre 2010 à 20 h à l'Asphodèle de Questembert.

Cette représentation sera l'occasion de saluer les trois classes du collège de Malansac, à qui a été décerné en

juin 2010, le Prix de l'Académie de Rennes pour les droits de l'homme René Cassin, pour leur travail réalisé autour de Socrate. Le projet porté par Mme Zarina Khan devrait se prolonger sur le thème de Prométhée pendant l'année scolaire 2010/2011, il associerait l'ensemble des collèges du territoire ainsi que la MFR de Questembert. ■

Festimômes 2010 en avant première



Pour sa 6^e édition, le festival de théâtre petite enfance de la Communauté de Communes se déroulera du 6 au 14 novembre 2010. Le programme est consultable sur le site Internet.

À noter : les réservations téléphoniques débuteront le 25 octobre à 9 h au numéro suivant 06 87 99 77 38

Amélioration de l'habitat une nouvelle OPAH sur le territoire



L'habitat est la préoccupation majeure de la plupart des français. Plus de 65 % d'entre eux sont d'ailleurs propriétaires de leur logement. Depuis les premiers chocs pétroliers de 1973 et 1980, avec hausse constante de l'énergie, les français ont commencé à prendre conscience qu'une maîtrise de l'énergie était indispensable pour léguer un avenir durable à nos enfants.

Les Grenelles de l'environnement I et II, lancés en 2007 et 2009, n'ont fait que renforcer cette prise de conscience. Les habitations représentent à ce jour 35 % de la consommation énergétique mondiale et un volume important du parc ancien est constitué d'habitations classées très énergivores.

Cette Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.), mise en place par la Communauté de Communes du Pays de Questembert de Décembre 2010 à Novembre 2013, a 4 objectifs :

► Un objectif principal

- Promouvoir les économies d'énergie dans les logements anciens, avec étude thermique à l'appui et hiérarchisation des travaux à réaliser.

► Des objectifs secondaires

- Réhabiliter le parc de logements occupés et très dégradés, ou les propriétaires vivent dans des conditions proches de l'habitat insalubre.
- Prévenir le vieillissement en favorisant le maintien à domicile en adaptant les logements au handicap et au vieillissement.
- Améliorer et développer le parc de logement locatif pour retenir nos jeunes actifs et accueillir une population nouvelle.

► Des objectifs quantitatifs

L'OPAH est ici engagée par la Communauté de Communes. Sa mise en place est issue

de la conclusion d'une étude pré opérationnelle réalisée en 2009 et qui a permis de définir le potentiel à réhabiliter, les objectifs de réhabilitation et la somme de crédits nécessaires à sa mise en œuvre. Ce programme s'adresse à tous les logements de plus de 15 ans.

Pour les 3 années à venir, les objectifs sont les suivants :

- Résidences principales :
 - Amélioration de 250 logements
 - Adaptation de 45 logements
- Logements locatifs :
 - Création ou amélioration de 42 logements locatifs
- Etude thermique :
 - Réalisation de 436 études

► L'objectif premier : les économies d'énergie

Tous les logements vont progressivement avoir une étiquette énergétique, à l'image de ce que les appareils électroménagers possèdent depuis plusieurs années. Cette étiquette est d'ailleurs obligatoire pour toute les locations depuis juillet 2007.

La graduation va de A à G et précise le niveau de consommation en Kilo watts équivalent pétrole par an et par m² de surface habitable. La catégorie A est très peu représentée en France car il s'agit des "passiv haus" des maisons qui fabriquent plus d'énergie qu'elles n'en consomment. Les maisons neuves très économes (de type BBC) se classent en catégorie B et les constructions neuves standards ou les réhabilitations complètes sont en catégorie C ou D.

Il est important de signaler qu'à ce jour, les 3/4 du parc construit sont classés en E, F ou G et sont considérés comme bâtiments énergivores.

Lors de ce programme, pour chaque projet d'amélioration de logement entrant dans le cadre de cette OPAH, une étude thermique du bâtiment sera réalisée gratuitement. Cette analyse permettra de situer la classe énergétique actuelle du logement et, en fonction des travaux envisagés, de vérifier les gains d'énergie réalisés.

Les subventions seront accordées en fonction des économies réalisées.

À savoir...

Conseils, études technique et thermique, demande d'aides financières et demande de versement de subvention pour les propriétaires entrant dans le cadre de cette OPAH :
GRATUITE TOTALE

► À qui s'adresse ce programme ?

• Les Propriétaires Occupants

Amélioration ou adaptation du logement que vous occupez.

Les conditions de base :

- Plafonds par rapport aux ressources de l'année N-2 ;
- Seuls les travaux ou bouquet de travaux liés aux économies d'énergie et à l'adaptation sont subventionnés.

Les subventions :

- Aides du Conseil Général de 20 %, 35 % ou 60 % des travaux avec plafonds de travaux de 8 000 € et de 14 300 € ;
- Aides complémentaires possibles de la Région, des caisses de retraite ;
- Aide forfaitaire de la Communauté de Communes.

• Les Propriétaires Bailleurs

Amélioration ou création de logement locatifs privés.

Les conditions de base :

- Niveau de performance énergétique après travaux et niveau de loyer maximum, plafonds de ressources des locataires, de la localisation du projet ;
- Tous les travaux d'amélioration sont aidés.

Les subventions :

- Aides du Conseil Général de 35 ou de 70 % des travaux dans la limite des plafonds subventionnables ;
- Aides complémentaires possibles de la Région et de l'ADEME ;
- Aide complémentaire de 10 % de la Communauté de Communes.

► Pour plus d'informations

• Permanences mensuelles

Centre Alan Meur à Questembert, le 1^{er} lundi du mois de 9h30 à 12h.

• Numéro d'appel au quotidien

CHD PACT ARIM du Morbihan, à Vannes, au 02 97 40 96 96. ■

Centre d'Arts de Caden

L'idée de réaliser un centre d'arts à Caden est née à l'occasion de l'acquisition par la communauté de communes de la collection de miniatures agricoles de Monsieur Albert Sevestre.

Afin d'exposer celle-ci dans de bonnes conditions, un projet a été proposé aux élus juste à côté de la mairie de Caden. Des travaux de rénovation et d'agrandissement ont donc été réalisés pour accueillir le musée, la salle d'exposition et les deux salles de création artistique. Ce centre est désormais baptisé « Les Digitales : la maison des arts manuels et du patrimoine rural ». Il vous accueillera dès le mois de Novembre 2010, l'inauguration officielle étant prévue en Avril 2011 avec le lancement de la saison touristique.



Centre d'Arts de Caden
« Les Digitales »



Pratique : Entrée gratuite

Renseignements : Sonia SCOURZIC 02 97 26 05 50

ou accueil de la Communauté de Communes au 02 97 26 59 51

Conférences UTA sur le Pays de Questembert



Salle Alan Meur, Questembert à 14 h 30

► **Mardi 12 octobre 2010**

Mutations sociales et changements identitaires - Approche sociologique par Ali Aït Abdelmalek, Professeur en Sociologie Université de Haute-Bretagne

► **Mardi 16 novembre 2010**

La terre et ses volcans - par Sylvain Blais, Maître de conférences en Géosciences (ER)

► **Mardi 7 décembre 2010**

Mickael Faraday (1791-1867), un grand savant vraiment sympathique par Pierre Cormault, Docteur-Ingénieur en Hydrodynamique (ER)

► **Mardi 18 janvier 2011**

Schubert, Chopin, Schumann, Berlioz, Liszt. Ces compositeurs qui ont forgé la musique romantique - par Guillaume Kosmicki, Historien de la Musique

► **Mardi 8 février 2011**

La « Perfide Albion » histoire de l'anglophobie française - par Jean Guiffan, Professeur agrégé d'Histoire (ER)

► **Mardi 15 mars 2011**

Histoire géologique de la Bretagne : un voyage de plus de 2 milliards d'années - par Claude Decoudou, Professeur en Géologie (ER)

► **Mardi 5 avril 2011**

La Bretagne des canaux - par Kader Benferhat, Président du Comité des Canaux Bretons

Autres dates pour 2011 prévues voir le programme complet sur : www.pays-questembert.fr

► L'Asphodèle

► **Arrivée de Marie Landré**

Depuis la création de l'Asphodèle en 2006, Sophie L'Hour était en charge de l'accueil, de l'animation et de la gestion administrative de l'équipement. À l'occasion de son départ le 31 août dernier, Marie Landré a pris place pour assurer la rentrée culturelle de l'Asphodèle.



Née à Tours en 1977

Formation DUT Techniques de Commercialisations à Tours. Travaille depuis le début dans l'administration dans le milieu du spectacle (musique ancienne, spectacles jeune public, festival musiques actuelles) - Installée en Bretagne depuis 2004. Remplacement de Sophie L'Hour à l'Asphodèle d'octobre 2009 à février 2010. Juillet et Août 2010 : Office de Tourisme du pays de Questembert. Embauchée depuis le 7 septembre 2010 à l'Asphodèle.

► **Programmation culturelle 2010-2011**

La programmation 2010-2011 est disponible sur le site communautaire www.pays-questembert.com ou sur le site de l'Asphodèle www.salle-lasphodele.fr. L'Asphodèle vous propose un abonnement annuel permettant de réserver vos places dès aujourd'hui et ainsi de bénéficier de tarifs préférentiels.

La présentation de saison a eu lieu le 25 septembre dernier. Elle était suivie d'un spectacle « Chemin faisant » de la compagnie Pied en sol.

